

Le Touvet mag

Joyeuses Fêtes

DOSSIER

Les associations,
piliers de notre société



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3^e adjoint, délégation vie associative.

Dominique GUILLON, 4^e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile OUDJAOUDI, 5^e adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mél : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi,

au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant,

au 04 76 71 72 46.

La psychologue scolaire, Agnès Hathout,

au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky,

au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au

logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mél ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2^e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 Fax 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi -

au 1^{er} janvier : le jeudi

Bac de tri : le mercredi

au 1^{er} janvier : le mardi

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plossu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). **Attention, la déchetterie de Crolles n'accepte plus l'amiante.**

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). Tél. 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). Tél. 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

Proximité, rencontres, chaleur, rassemblements familiaux et ambiance de fêtes rythment collectivement nos fins d'année. Bien sûr la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale sont au cœur de ces échanges et les occasions de partage se sont multipliées en ce mois de décembre. Mais tout peut prendre forme car nous faisons corps et que nous avons su construire, ensemble, un vrai parcours commun, fondé sur le respect, la solidarité et le dialogue. Notre communauté de village est cimentée par tous ceux qui font la vie du Touvet, les aînés, présents et aujourd'hui visibles sur nos murs, les enfants, les parents et les enseignants, mobilisés autour des rythmes scolaires, comme autour des fenêtres de « l'avant » Noël ou à la maison Saint Jean, et leur grande adaptation face aux changements intervenus à la rentrée, qu'il s'agisse des aménagements de la grande rue ou de la nouvelle cantine, mais aussi par nos commerçants, nos professionnels de santé et tous les habitants qui savent prendre la mesure des évolutions nécessaires pour servir l'intérêt général.

Je pense évidemment encore à tout ceux qui, en cette fin d'année comme tout au long des saisons, composent le noyau dur de nos relations : les associations et leurs plus de mille adhérents, leurs bureaux et leurs bénévoles. Je sais leur capacité à animer, à impulser, à fédérer. Sans ce tissu associatif vivant, multiformes et multi facettes, dynamique et innovant, l'action publique se trouverait fort dépourvue. Qu'il s'agisse d'économie sociale et solidaire, d'action sociale, d'éducation, de sports ou de loisirs, de nature ou de culture, les plus de 70 associations du Touvet sont le cœur vibrant de notre commune. C'est le dossier que nous vous proposons de découvrir dans ce nouveau numéro du magazine municipal.

Je veux en cette fin d'année vous remercier pour votre implication dans la vie de notre village et je vous souhaite, au nom de la municipalité, Madame, Monsieur, de bonnes et joyeuses fêtes.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3	À NOTER / ÉDITO
4-18	DOSSIER Les associations, piliers de notre société
19-21	SOLIDARITÉS
22-23	VIE DE LA COMMUNE
24-25	ENVIRONNEMENT
26-27	TRAVAUX
28	COMMUNICATION & CONCERTATION
29	PANORAMA INSTITUTIONNEL
30-22	CONSEIL MUNICIPAL
33	EXPRESSIONS POLITIQUES
34-35	ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES
36	REGARDS SUR... L'inauguration du SAJ

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Jacques Guillon, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz-Genon, Stéphanie Wyon.

Photos : L'Accorderie, Grésivaudan Evasion, Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Jean-Claude Sambain, Marc Tassan, Christine Micheloni, Step by step, .

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 600 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

LES ASSOCIATIONS, PILIERS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Le monde associatif, acteur de cohésion sociale et vecteur de lien social

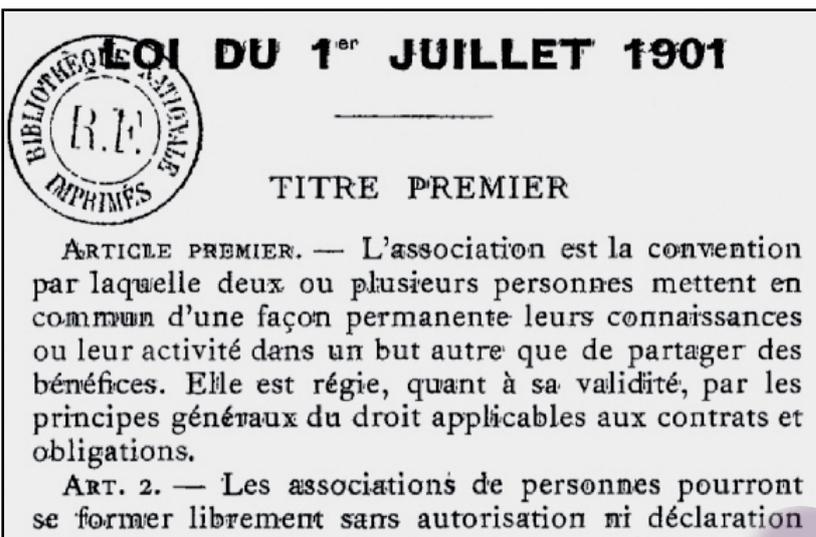
La loi du 1^{er} juillet 1901 fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Dans son

article 1 elle définit l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices».

Au fil du XX^e siècle, les associations ont rencontré un succès grandissant ; nombre

de grandes associations, encore en activité aujourd'hui, ont été créées au siècle dernier (La Croix rouge française, l'Association des paralysés de France, le Secours populaire français, le Secours catholique, ...).

Mais la vitalité du secteur associatif s'est développée à partir des années 70 en France. Aujourd'hui sur le plan national, le développement est tel qu'on compte 1,3 millions d'associations en activité tandis que 70 000 créations voient le jour chaque année.



La Croix rouge française, 1859



Association Valentin Haüy, 1889



Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, 1901



Association des paralysés de France, 1933



Oeuvre des pupilles des orphelins des Sapeurs-pompiers, 1926



Institut Pasteur, 1888



La Mie de Pain, 1887



Secours Catholique, 1946



Secours populaire français, 1945



Au Touvet le monde associatif est, à l'identique, extrêmement dynamique. Il suffit de feuilleter le livret des associations qui paraît tra-



ditionnellement tous les ans au mois de septembre. Plus de 60 associations cohabitent et proposent chacune dans leurs domaines, activités, événements, ...

Tous les ans 2 à 3 associations se créent ou décident de choisir le Touvet comme siège social.

Sport et santé

GRÉSISAVATE

Club de Savate boxe française d'environ 90 adhérents de tout niveau et de tout âge, avec une pratique principalement de loisirs, notre but étant de pratiquer ce noble art pour la forme, sa technique et son efficacité, le tout dans la bonne humeur !

2015

© Designed by Freepik

TOUV'AIROSOFT

ASSOCIATION PROPOSANT DE PRATIQUER L'AIROSOFT. CE JEU D'ÉQUIPE DE TIR SPORTIF DE PLEIN AIR UTILISANT DES RÉPLIQUES D'ARMES À FEU EN MATIÈRE PLASTIQUE PROPULSANT DES PETITES BILLES EN PLASTIQUE DE 6 OU 8 MM.

Sport et santé

2016

© Designed by vectorpocket / Freepik

STEP BY STEP

2016

L'association propose la pratique de la Zumba, un sport qui allie danse et le fitness, sur des musiques variées... Caliente, dynamique, sportif et convivial !

• SPORT ET SANTÉ •

© Designed by Freepik

DRAVIE SPORT NATURE

© Designed by Freepik

2015 | **SPORT ET SANTÉ**

De multiples activités sportives et ludiques, à venir pratiquer dans un esprit loisir, en intérieur et en extérieur.

© Designed by makyzz / Freepik

Réseaux citoyens



UNION DES QUARTIERS DU TOUVET

Association dont le but est d'améliorer le quotidien des habitants du Touvet. Elle recueille leurs souhaits et propositions, constate ce qui ne va pas dans le village et constitue un dossier étayé qui est ensuite communiqué au maire du village.

2015



© Designed by balasoiu / Freepik

2017



L'accorderie

L'Accorderie est un réseau d'échanges de services basés sur une monnaie sociale : le temps.

Solidarités

© Designed by balasoiu / Freepik



À l'Espérance

"Réussir et aimer qui on est". Le projet de l'association est d'accompagner les jeunes (dès 4 ans) dans la découverte de soi et de la philosophie de façon ludique, en associant une activité artistique et la pratique de l'attention.

2017

Education

© Designed by balasoiu / Freepik

SOLIDARITÉS

Grésy 2017

L'association s'engage sur tout le Grésivaudan à offrir entre 12 et 24 mois de travail à des personnes en difficulté d'emploi par une activité de collecte et de revalorisation de textile, le tout avec un objectif "zéro déchet".

© Designed by Freepik

ÊTRE ET DEVENIR



2016

SPORT ET SANTÉ

L'association organise au cours de l'année, des stages, conférences, ateliers ou rencontres sur des thèmes de santé, bien être ou loisirs.

Pourquoi le secteur associatif se développe ?

Paroles de citoyens (Source : Forum associations et société)

« L'association permet à un certain nombre de gens de se retrouver autour d'un même but, je pense que c'est ça qui est important dans les associations, c'est de partager les mêmes valeurs, les mêmes idées pour arriver à faire avancer les choses. »

« Certaines associations portent fortement les politiques publiques qui ne sont pas mises en œuvre par les institutions. Elles sont souvent porteuses de l'insertion, de la petite enfance, de la jeunesse. Effectivement elles regroupent bien des personnes autour de valeurs, mais elles ont pris les créneaux qu'on leur a laissés »

« Sur la question du bénévolat, je crois qu'il n'y a pas qu'une histoire de temps à consacrer ou pas, ou d'être en capacité d'être dégagé de son activité salariée, je crois qu'il y a une question d'engagement et du temps qu'on veut bien passer pour défendre une cause. »

« Les associations incarnent la même volonté à un moment donné de se réunir pour un but commun. Et se réunir pour un but commun ça permet de créer la personne morale qui va avoir plusieurs qualités. La première c'est qu'elle va représenter à elle seule le but commun indépendamment des gens qui en font partie, l'association représente le but indépendamment des membres qui composent l'association, c'est un intérêt visible, c'est qu'il y a incarnation par la personne morale.»

« Les collectivités locales, comme l'État, si elles envisagent de donner des subventions aux associations, c'est qu'elles ont prévu déjà cette complémentarité d'action. »

« J'ai vu quelle place ont les associations dans la société et moi quelle place j'ai dans les associations car je fais partie de quelques assos. Donc moi je me suis aperçue que s'investir dans une asso permet de faire changer les choses, que seul je ne pouvais pas et qu'essayer à plusieurs, de faire changer les choses, ça marche ».

« Je dirais qu'il y a une démarche déontologique autour de la vie associative. Ce n'est pas une critique mais le monde associatif aujourd'hui, complexe, peut se substituer par endroit à une vie d'entreprise, aux entreprises privées. Est-ce que c'est parce qu'une association crée plus de lien entre les individus, que c'est quand même une forme d'utopie. »

« Aujourd'hui on se rend compte de la recrudescence des associations dans notre univers local et même national. On peut se rendre compte que certaines personnes ne peuvent aujourd'hui vivre quasiment, même économiquement que dans un univers associatif. Aujourd'hui l'association table sur les échanges qui pourraient être des échanges marchands, pour je dirais simplifier ces échanges marchands. »

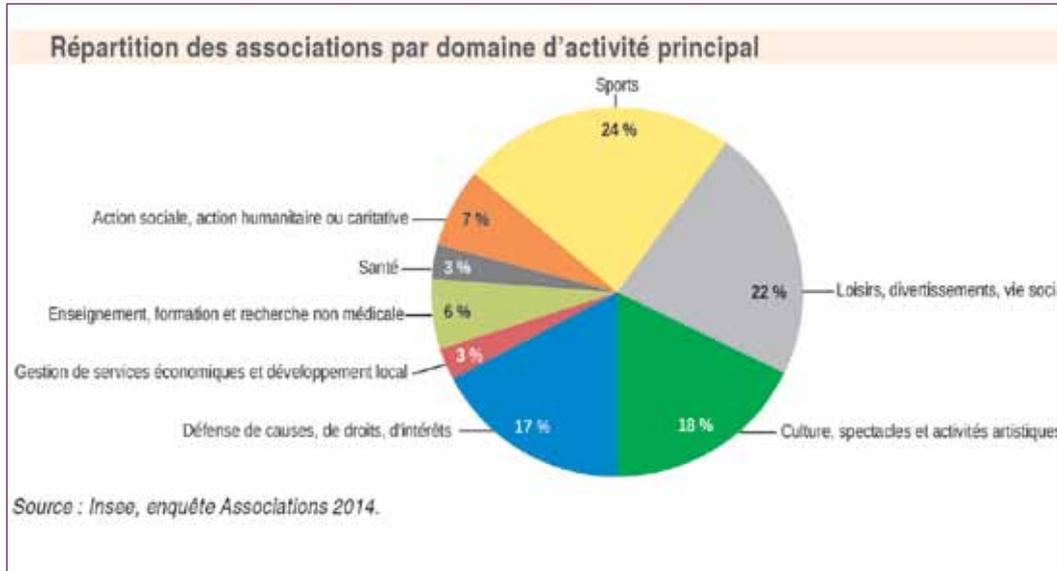
Comment ?

Les associations peuvent intervenir dans tous les domaines, mais quatre d'entre eux dominent : le sport, les loisirs, la culture et la défense de causes, de droits ou d'intérêts.

La majorité des associations s'appuie pour fonctionner sur des bénévoles qui sont près de 13 millions à s'engager, et neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié.

Celles qui ont des salariés, n'en ont qu'un ou deux. Mais fin 2013, les associations emploient 1,9 millions de salariés en France (un même salarié pouvant occuper plusieurs emplois) et leur nombre d'heures travaillé sur l'année représente l'équivalent de 1,3 millions d'emplois à temps plein.

La réduction des emplois « aidés », décidée cet été par le gouvernement met à mal nombre de structures associatives, qui par l'intermédiaire de contrats de travail accom-



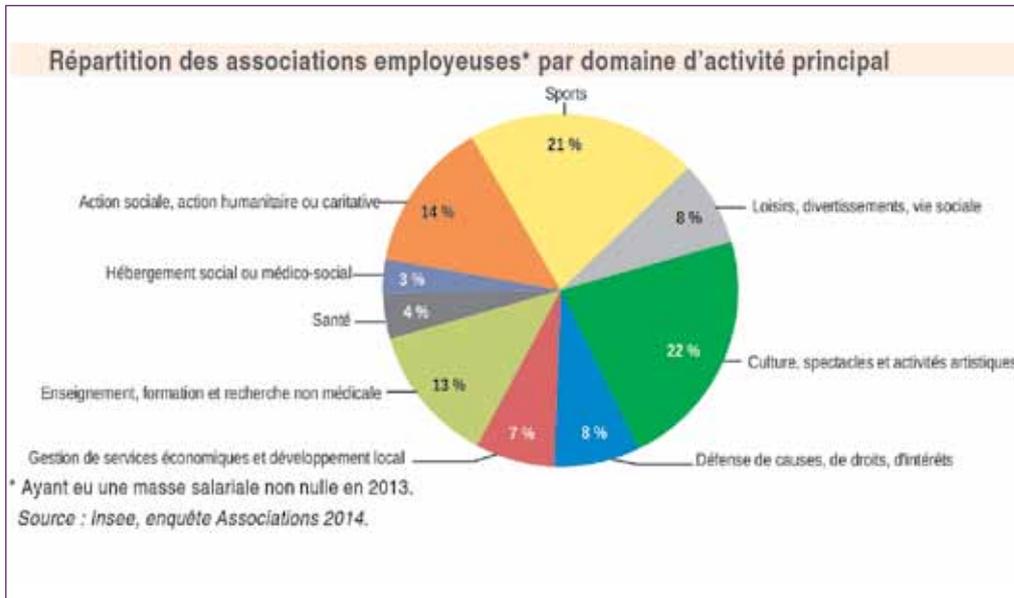
pagnés pouvaient engager un salarié dans la voie de la professionnalisation, ou leur permettre de démarrer dans la vie active.

Ainsi plusieurs associations, et notamment Gré'sy dans un article de presse, s'interrogent sur la pérennité des emplois créés au

sein de leur association.

Une grande partie des associations interviennent principalement au niveau local (42 %), tandis que 27 % le font à l'échelle intercommunale, 14 % au niveau départemental et seulement 17 % à un niveau régional ou suprarégional.

Les associations sont le socle du dynamisme de la société civile, elles sont des vecteurs de citoyenneté et d'engagement. Elles jouent un rôle indispensable, largement reconnu par les français, 45 % les fréquentent comme adhérents et 25 % leur donnent du temps bénévolement.



Le monde associatif, source de vitalité en milieu rural

Quand les associations font vivre nos villages



Paroles d'élus (Source Recherches & Solidarités)

Les élus municipaux interrogés dans une enquête réalisée auprès de 50 communes de 500 à 800 habitants, appartenant à 40 départements différents, se sont tous montrés personnellement impliqués dans la vie associative de leur commune, en répondant aux questions suivantes : « À quoi tient ce dynamisme associatif ? Qu'apporte-t-il au village ? À quels obstacles se heurte-t-il et quelles sont les perspectives pour l'avenir ? »

Les communes dont la démographie associative est la plus dense (ce qui est le cas au Touvet, NDLR) ont en commun deux caractéristiques :

- situées dans la zone d'attraction de villes dynamiques, elles font face à une croissance démographique liée à l'arrivée d'une population jeune et urbaine, au maintien sur place des jeunes générations et parfois au retour au pays de retraités. Elles s'inscrivent donc dans la

tendance du renouveau démographique de l'espace rural, porteur d'opportunités de développement mais aussi générateur, pour les municipalités, de dépenses, de difficultés pratiques, de risques liés aux changements sociologiques et structurels ;

- elles sont dirigées par une équipe municipale très impliquée dans la vie associative, ayant à cœur de maintenir et renforcer le lien social dans sa commune. Cet engagement actif et continu en faveur du monde associatif se traduit par un soutien logistique et financier, mais aussi par une implication directe dans le lancement des projets, d'opérations inter associatives, et souvent par un rôle actif d'animation et de médiation au sein des associations...

Les élus sont unanimes : « Les associations contribuent de façon irremplaçable au main-

tien et au renforcement du lien social dans les villages. » C'est pour cette raison qu'elles sont activement soutenues par les municipalités. Le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois et les évolutions de la société l'ont fragilisé. La contribution associative à la cohésion sociale est multiple : les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer. En tant que porteurs d'un large projet collectif, dépassant les projets individuels, elles contribuent à la reconnaissance de la commune comme « groupe social autonome et durable », qu'il est possible d'investir positivement pour l'avenir. Elles accompagnent les changements sociaux, permettant ainsi aux communes d'évoluer avec leur temps.



Les chiffres clés des associations au Touvet

70

associations

**+ de
1000**

adhérents

**Une
quarantaine**

de salariés

7

secteurs d'activités

**+ de
150**

événements
par an

**+ d'une
vingtaine**

d'équipements

2 créations
d'associations par an

50 K€

de subventions municipales



La typologie des associations dans les petites communes prend une résonance particulière. Selon que l'association s'adresse potentiellement à tout le village, ou qu'elle vise une catégorie particulière d'habitants (sapeurs-pompiers, anciens combattants...) : Union mutuelle des Anciens

des Anciens des maquis du Grésivaudan, ... ; ou une fonction directement en lien avec l'action (divertir, apprendre, aider...) : Club



Amitié et loisirs, Apprendre, comprendre, réussir, ... ; ou enfin selon qu'elle s'inscrit

dans une stratégie de reconnaissance : Le Touvet Dantan, ... ; ou dans une perspective

Et la mise en œuvre depuis maintenant près de 9 ans de mutualisation à l'échelle du Touvet, qu'il s'agisse de matériel, d'équipements ou de salles relève bien de cette analyse. L'évolution du contexte socio-économique depuis maintenant une dizaine d'année nous engage à partager et à mutualiser quand les ressources se font rares. Et au Touvet cet impératif de mise en commun, de partage, a le plus souvent été source de richesse et d'échanges. Tout ne s'est pas fait sans discussions, négociations, propositions mais les conclusions et les accords ont bien abouti, au bénéfice de chacun des participants.

d'ouverture sur le monde environnant : Grésivaudan Evasion, ... ; elle a des



objectifs et des parcours assez différents. Cette diversité peut même donner lieu à des tensions, surtout quand il faut partager le même espace, très circonscrit, des moyens communaux souvent modestes, et une ressource humaine bénévole qui a forcément ses limites.

Et finalement, les élus interrogés se situent face à trois défis pour l'avenir : « Comment recruter de nouveaux responsables associatifs ? » (mais il n'ont pas le monopole de cette difficulté), « Comment transmettre la fibre associative aux jeunes générations ? », notamment si les intéressés travaillent ou étudient loin du village, et « Comment faire co-exister deux générations d'associations ? » (les associations traditionnelles et les associations plus récentes).



combattants de Lumbin et du Touvet (UMAC L-T), ... ; selon qu'elle remplit plutôt une fonction symbolique (honorer, valoriser) : l'Amicale des donneurs de Sang, l'Association nationale



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Michel Nolly, Adjoint à la vie associative



« Les associations cimentent la vie sociale du Touvet... Elles rythment la vie de notre village avec de nombreux événements... Tout au long de l'année rares sont les week-end vacants, (presque) toujours une manifestation associative, municipale, proposée à tous : balades, concerts, vide-greniers, loto, concours de belote, Vogue, conférences, débats, soirée jeux, stages, tournois, expositions, repas dansant, vente au marché... Nos associations œuvrent aussi au quotidien pour proposer des activités variées à tous les publics, pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages, les plus fragiles dans leurs démarches... Elles sont un par-

tenaire incontournable de la vie de la commune et de son dynamisme. Cette analyse des élus rapportée dans l'enquête de 2014 implique que la commune développe une politique ciblée : faire de la place à toutes les associations sans déstabiliser celles qui sont bien implantées ; soutenir le bénévolat et l'encourager avec des subventions ; des services ; des équipements. Et une écoute permanente. ; enfin toute notre reconnaissance, avec la remise des récompenses au Forum des associations et l'implication de nos agents pour un soutien logistique. »

Soutenir le bénévolat et l'encourager avec des subventions

© Designed by Freepik

Depuis 2008, la municipalité verse en moyenne 50K€ de subventions directes aux associations. Attribuées au mois de juin, sur la base de critères tels que le nombre d'adhérents de la commune ou l'animation du village par exemple elles sont revues au fil des ans en fonction de l'évolution des besoins ou des perspectives.

Une maison des associations a ouvert ses portes en 2012. Située avenue Montfillon, elle permet aux associations de disposer d'un lieu logistique équipé de photocopieur, ordinateurs, salles de travail et de réunion. Chaque semaine, un agent assure deux permanences, pour accueillir les associations, membres du bureau, bénévoles ou usagers afin de répondre à leurs questions ou les accompagner dans leurs démarches, interventions événementielles, ... Interrompues au mois de juillet, ces permanences ont repris, avec une remplaçante. À compter du mois de novembre, vous pouvez retrouver Josiane Chaix le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h. Lors des manifestations des associations, les services répondent présent pour leur faciliter l'organisation : prêt de salles, de matériel, de véhicule, ils sont également sollicités pour prendre en charge les déménagements et les réparations au quotidien, ...

Structurer les équipements

© Designed by Freepik

Offrir des services

© Designed by Freepik

Pour proposer aux associations des équipements à la hauteur de leur dynamisme, les réhabilitations, restructurations, constructions s'enchaînent et se poursuivent : installation de l'école de cordes dans une des ailes de l'école des 3 cours en 2015, en 2016 ouverture du pôle culturel dans les locaux de l'ancienne halte-garderie pour offrir 350 m² aux pratiques artistiques. Les travaux engagés en 2017 et pour les années à venir s'orientent maintenant vers le complexe du Bresson, pour moderniser la salle, inaugurer le local du rugby ouvert au mois d'octobre, construire un local et un terrain pour le football... L'ensemble de ces aménagements pourra provoquer des perturbations d'occupation des lieux mais dans la mesure du possible des solutions alternatives seront proposées aux associations.

Quels équipements pour les associations au Touvet ?



Ce soutien passe aussi par une intégration des associations aux événements et à l'actualité de la commune. Comme nous le rappellent si bien les adjoints particulièrement attachés à cette façon de travailler.



Annie Vuillermoz-Genon, adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la lecture publique

« Lors de la mise en place des rythmes scolaires, les associations considérées comme un acteur à part entière de la communauté éducative ont été placées au cœur du projet éducatif du Touvet. Ainsi, plusieurs associations locales animent des créneaux de péri-éducatif. Les enfants bénéficient d'activités diverses, menées par des gens compétents et passionnés. Elles seront une nouvelle fois, pleinement prises en compte et associées pour la concertation mise en place pour le choix de la commune pour continuer d'appliquer ou non cette réforme. (NDLR, voir Flash info du mois d'octobre consacré aux Rythmes scolaires). »



Dominique Guillon, adjointe à la culture et au patrimoine

« En tant que partenaire privilégié de la vie de la commune, lors de l'édition 2016 du festival d'arts de rue Place Libre, les écoles de musique des Deux Rives et de Cordes, ont mené un projet avec une compagnie professionnelle et ont présenté le résultat de leur travail lors du festival. Un échange et une découverte pour les jeunes musiciens qui ont ainsi pu se mettre en scène autrement. »



Jean Louis Mourette, délégué du maire à l'action sociale, Vice-président du Centre Communal d'Action Sociale

« Il faut s'attacher à intéresser les jeunes à la vie de leur village, même s'ils poursuivent leur chemin ou leurs études ailleurs. Antoine Carle, habitant du Touvet est parti à Valence faire ses études. Il n'a pas hésité à revenir vers sa commune lorsqu'il s'est engagé dans le projet Solidarité action Karangana, une association dont le but est de permettre la scolarisation des enfants des villages de la commune rurale de Karangana. Chaque année des étudiants de l'IUT organisent des actions afin de récolter des fonds pour cette association. Le partenariat continue, puisque cette année, le Conseil municipal des enfants souhaite soutenir cette association et réfléchit à la mise en place d'une correspondance. Premier contact pris, ils ont réalisé leur fennêtre de l'avant sur le Mali ! »





Et de façon continue la municipalité intègre les associations à la diffusion de sa communication, en faisant évoluer les supports existants : le Touvet animations, mensuel présente les événements proposés dans le village, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, téléchargeable sur le site internet ou disponible dans les bâtiments municipaux ; le Forum des associations, en septembre, s'organise avec la parution du livret des associations et l'actualisation de l'annuaire du site internet.

Le tout nouveau panneau lumineux installé au mois d'octobre a permis de faire passer plusieurs annonces associatives en même temps, ce qui était fort compliqué avec une simple banderole. Cette banderole trouvera sa place à proximité de la salle du Bresson pour que les associations relayent leurs événements en cours.

Acteur majeur du bien commun en France, le secteur associatif est par nature un lieu de démocratie participative et de construc-

tion collective, fédérateur et créateur de lien social, indispensable. Les associations sont des acteurs de terrain qui apportent des réponses concrètes en matière sociale et environnementale. Le monde associatif est un acteur économique incontournable. Les associations sont aussi de véritables révélateurs de l'évolution de la Société et savent inventer des solutions innovantes. Au Touvet leur rôle est reconnu et établi, reste à toujours les conforter en ces temps où le collectif est plus que jamais essentiel.



Quand les associations et les collectivités savent jouer la complémentarité : le bel exemple du jumelage de Novska et du Touvet

Pourquoi aller chercher des amitiés à 10h de route de chez nous alors qu'en un clic ou deux sur Facebook on peut récolter une moisson « d'amis » ? Précisément parce que la distance et le temps ne font rien à l'affaire et qu'apprendre à se connaître vaut bien plus que le survol rapide

d'un « post » sur les réseaux sociaux.

Le jumelage avec Novska a été conçu par l'équipe du comité de jumelage, structure associative, comme une opportunité d'ouverture dont les associations et notamment l'École de musique des deux rives et Grésiflutes comme les clubs de foot, pouvaient bénéficier. Elles s'en sont emparées dès le début et ont répondu présent à chaque oc-



casion, à chaque proposition de la municipalité, que ce soit ici ou à Novska. Les jeunes de ces associations ont tissé des liens forts entre eux qui durent malgré la distance

et le temps. C'est pour les maires des deux communes du Touvet et de Novska, le résultat le plus encourageant qui soit. C'est la preuve que l'amitié n'a pas de frontières.



Interview du maire de Novska, Marin Piletic

Comment êtes-vous arrivés à jumeler votre ville avec le Touvet ?

Après la guerre (1990-1995), qui a été particulièrement sanglante dans notre région, nous avons utilisé toute notre énergie pour

reconstruire nos villes et villages, mais nous avons vite ressenti le besoin de nous ouvrir vers l'extérieur, vers l'Union Européenne qui nous faisait rêver. Nous voulions préparer notre entrée dans l'UE qui a eu lieu en 2013.

Notre premier jumelage a été à l'initiative de Croates travaillant en Allemagne dans la région industrielle de Mergen, où vivent plus d'un millier de nos compatriotes.

L'expérience a été très bonne et nous avons



fait savoir que nous souhaitions nous marier avec des villes d'autres pays. Notre jumelage avec le Touvet a commencé par un courriel de votre mairie nous proposant un échange, vous nous avez rendu visite, nous vous avons visités, et puis il y a eu des échanges entre nos écoles de musique, nos clubs de sport ...

Comment les habitants se sont emparés de ce jumelage?

Après la guerre, l'argent allait en priorité pour la reconstruction, et notre jeunesse ne voyageait pratiquement pas. Tout le monde et particulièrement les jeunes ont été très enthousiastes à l'idée de sortir du pays, de découvrir nos voisins européens.

Nous avons une longue tradition d'échange avec les pays germanophones. En 1900, nous faisons partie de l'Autriche-Hongrie, et l'enseignement était fait en allemand. Il y a quelques années, les gens n'apprenaient qu'une langue, généralement l'allemand et un peu l'anglais.

Depuis que nous sommes jumelés avec Le Touvet, ça a changé. Une soixantaine d'élèves se sont mis à apprendre le Français. Et de nombreux jeunes qui ont visité la France continuent à communiquer par mail avec leurs correspondants français. Il y aura peut-être un jour des mariages franco-croates. Une dynamique s'est créée, nos jeunes découvrent le monde.

Quels sont les autres atouts du jumelage?

Un jumelage n'est pas seulement bénéfique pour les jeunes, mais aussi pour tout le monde, et notamment les élus. Je sais que le fonctionnement de notre école de musique a beaucoup séduit les élus du Touvet. L'idée de conseil municipal de jeunes chez vous est une très bonne idée, comme l'est votre festi-

val de théâtre de rue « Place Libre ». On est intéressé aussi par la manière dont vous indemnisez le chômage. Et puis les jumelages sont l'occasion de tisser ou de recréer des liens, c'est pour cela que nous allons bientôt nous jumeler avec des villes de Slovénie et de Bosnie (deux pays qui faisaient partie de l'ancienne Yougoslavie).



Interview du maire du Touvet, Laurence Théry

Pourquoi jumeler Le Touvet avec une autre commune?

L'idée est d'ouvrir la commune sur le monde, d'aller voir chez les autres comment ils vivent, de multiplier les échanges dans le cadre de projets. C'est aussi de créer une dynamique pour tous les habitants quel que soit leur âge.

Comment est-on arrivé à ce jumelage avec une ville Croate?

Dans notre région, il y a beaucoup de jumelages avec des villes italiennes. Mais on s'est dit qu'il serait intéressant de trouver un pays où l'on pourrait échanger en anglais, ce qui ferait pratiquer cette langue à nos jeunes gens. Il n'y a pas de villes candidates à un jumelage en Angleterre, pays très demandé. On a regardé à l'est de l'Europe et on a vu qu'en Croatie, pays marqué par une guerre récente (1990-1995) il y avait beaucoup de demandes. L'idée européenne, c'est l'idée

de la consolidation de la paix, et un jumelage est un élément de cette consolidation. On a commencé par avoir des discussions avec une petite ville proche de la mer Adriatique, mais une partie des élus dont le maire de cette commune n'étaient pas très enthousiastes. On a donc pris contact avec Novska, une commune bien plus grande que la notre avec ses 15 000 habitants. Là, il y avait une vraie volonté politique. Pour qu'un jumelage marche, il y faut qu'il y ait une vraie envie de la municipalité qui a un effet d'entraînement sur les gens, les associations.

Comment faire vivre un jumelage?

Un jumelage fonctionne lorsque les gens des deux cotés font des choses ensemble, notamment le sport ou la musique. Le fait de voir des jeunes gens âgés de 14 à 17 ans répéter ensemble, pour faire une seule formation musicale, c'est superbe.

Des groupes de jeunes de notre commune ont été accueillis à Novska. Ils ont vu les traces de la guerre contre la Serbie dans cette ville où il y a eu 150 morts et où de très nombreux bâtiments et églises ont été détruits. Ils ont vu aussi que beaucoup de choses avaient été reconstruites, notamment grâce à l'aide de l'Europe. Ils ont compris la chance d'être dans un pays qui est en paix.

Mais nos échanges ne sont pas limités à la jeunesse. A Novska, ils ont créé une magnifique école de musique, dont on pourrait s'inspirer au Touvet. Au niveau industriel, ils peuvent nous apprendre des choses dans la gestion de leur filière bois très bien organisée, et nous pouvons les aider à traiter et à valoriser leurs déchets, domaine où nous sommes en avance sur eux.



Les actualités du Centre communal d'action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit ses activités, avec un programme riche et intense.

L'exposition itinérante **Aînés d'ici** est visible à la mairie en ce mois de décembre, après un accrochage au pôle culturel et à la bibliothèque.



Au mois d'octobre c'est **la cité médiévale de Crémieu** qui a permis à une trentaine de participants de découvrir cette ville aux allures moyenâgeuses (halles de la ville, enceinte fortifiée, ...). Après une pause dans un restaurant de Chatelan-Annoisin, ils ont poursuivi leur visite avec le site archéologique de Larina.



Les membres du CCAS, accompagnés de résidents de la maison Saint Jean, des enfants des ateliers péri-éducatifs, encadrés par Fanny Japhet, de bénévoles et de familles, ont fabriqué **des décorations de Noël** le 24 novembre, tout l'après-midi. De tous ces doigts de fées sont sortis des nœuds dorés et des attaches pour les boules qui garnissent les fagots de branchage attachés dans les rues pour Noël. Les enfants du péri-éducatif, lors d'un atelier, ont poursuivi le travail en accrochant sur les fagots toutes ces décorations préparées par les résidents de la Maison Saint Jean. Les résidents du Service d'activités de jour

de l'AFIPH ont fini le travail en garnissant ces branchages. Un vrai travail d'équipe !!!



La distribution des colis de Noël lors d'un apéritif à la mairie le 1^{er} décembre a permis de rassembler nombre de personnes bénéficiaires de ce petit présent de Noël. Surtout une nouvelle occasion de se retrouver au milieu de tous ces beaux portraits. Les enfants du Conseil municipal des enfants étaient fidèles au poste pour aider à cette distribution. Une jolie façon d'échanger.



Le repas de fin d'année s'est déroulé le 3 décembre. Lors de ce repas tout en musique, animé par Fabien Tixier, les invités ont fait honneur au menu composé d'une petite tourte forestière accompagnée de sauce au foie gras, d'un suprême de pintade à la citronnelle et vinaigre de miel qui ont précédé le fromage, l'assiette gourmande du chef, les papillotes et les clémentines.

Ce rendez-vous, se déroule chaque année en présence du Conseil municipal des enfants. Élus au printemps de cette année, les jeunes élus participaient à leur premier repas. Ils ont profité de l'occasion pour, comme leurs aînés, présenter leurs vœux, chanter une chanson et

offrir un petit spectacle de danse. Le maire a rappelé le caractère fondamental et précieux des aînés dans un village et la capacité des plus anciens à accueillir. Elle a remercié chacun pour sa participation à la cohésion sociale de la commune du Touvet. Laurence Théry a fait un rapide tour d'horizon de l'année écoulée au CCAS : grand succès de l'exposition « Aînés d'ici » bien sûr, logement d'urgence et capacité de la commune à inclure et à intégrer, liens noués avec l'APARDAP (Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection) et possibilité de parrainage d'élus pour l'accueil des migrants. Ce repas partagé a réuni cette année près de 170 personnes. Il est toujours l'occasion d'échanger autour d'un bon repas, de danser et de profiter d'une après midi conviviale et festive.



Le 14 décembre, les membres du CCAS accompagnés des enfants de l'école élémentaire se sont rendus à la Maison Saint Jean. Les enfants ont donné **un concert aux résidents**. Préparé depuis le mois de septembre, ce concert est très apprécié des seniors qui replongent dans leurs souvenirs musicaux et dans un répertoire familial. Puis la distribution d'un petit présent aux résidents précède un bon goûter pris en commun.



Bibliothèque, encore une année tout public

La bibliothèque municipale du Touvet réunit des publics variés dans un lieu convivial et chaleureux où chacun vient trouver un moment de détente, de calme comme d'animation ! Des tout-petits

aux plus âgés, de partenariats en partenariats, la crèche, le Relais d'Assistants Maternelles, les écoles et les temps « périscolaires », la Maison Saint Jean, les résidents du Service d'activités de jour de l'AFIPH, le

conseil municipal des enfants, ... s'y succèdent et s'y côtoient avec envie et bonheur autour des contes, de la découverte du numérique, d'ateliers autour de la BD, ...

Zoom sur le travail du SAJ

Le SAJ s'est installé dans la commune en 2015. Très vite c'est avec la bibliothèque que les résidents ont construit des liens. Le mercredi matin ce sont les prêts et les consultations sur place mais une fois

par mois, toujours le mercredi, les résidents du Saj participent à des ateliers de 9h45 à 10h30, à partir d'un thème défini. D'octobre 2016 à juin 2017, un travail autour de la bande dessinée a permis aux résidents de

participer au concours de l'association L'Hippocampe dans le cadre du festival international de bandes dessinées d'Angoulême 2017, avec la réalisation d'une BD de deux planches « La BD, je l'aime en onomatopées !!! »



Ils ont mis en cases « La petite casserole d'Anatole » d'Isabelle Carrier. Un travail en plusieurs étapes :

- Les « artistes » du SAJ ont peint et décoré une « armoire ». Ouvrez la porte et... découvrez l'histoire d'Anatole en 12 cases !
- Un atelier « matières » : des personnages

de l'histoire sont « habillés » en tissu, gommettes, carton ondulé

- Une rencontre avec l'auteur Isabelle Carrier pendant la manifestation Giboulivres
- Un photo-roman de « La petite casserole d'Anatole », mis en scène avec des « acteurs » extraordinaires

Et pour finir, ils ont découvert l'exposition « Anuki », le petit indien héros de la bande dessinée éponyme à travers des puzzles, des dessins et des jeux.

Une nouvelle année a recommencé dès l'automne à la bibliothèque, avec plein de nouveaux projets... à ne pas rater !



Échangez vos talents en devenant accord'heures



Gâce à un réseau d'échange de services et de savoirs l'Accorderie, dont la seule monnaie est le temps, vous permet d'échanger une heure de service rendu contre une heure de service reçu. les témoignages d'Accordeurs lors de la réunion publique du 20 avril ont illustré le propos bien mieux que de longues explications. Jacques excellent cuisinier veut voyager mais il ne connaît que peu l'anglais ; Dominique, professeur d'anglais à la retraite, organise un grand dîner pour ses 60 ans mais elle

aurait bien besoin d'un coup de mains. Tous deux, inscrits à l'Accorderie font un échange de services : les 12 heures de préparation d'une très belle fête chez Dominique vont permettre à Jacques d'étoffer ses connaissances linguistiques avec 1 heure de cours pendant 3 mois.

Ouverte depuis 2016, l'Accorderie de Pontcharra compte 126 personnes inscrites, comptabilise plus de 400 heures échangées (bricolage, jardinage, couture, langues, recettes ...), organise plus de 20 ateliers (artisanat, langues, produits ménagers « maison » ...) et se félicite de 10 soirées conviviales.

Une équipe d'Accordeurs est présente, le 2^e jeudi de chaque mois à la Maison des associations (52 avenue Montfillon), de 17h à 19h pour



permettre au Touvetains de s'inscrire ou de s'informer. Un panneau listant l'ensemble des associations est présent à l'entrée du parking de la Maison des associations. Au Touvet nous avons d'ores et déjà une vingtaine d'Accordeurs et une « brigade » de bricoleurs est en cours de constitution. Les ateliers vont démarrer. Rendez-vous à la maison des associations pour discuter avec les permanents, découvrir les ateliers, échanger sur ce qui vous est proposé.

Plus d'info

Accorderie de Pontcharra
09 86 17 53 99 ou 07 82 81 06 79
pontcharra@accorderie.fr
www.accorderie.fr/pontcharra
À l'espace Jacques Prévert
Les Marquises - 335 rue des Mettanies
38530 Pontcharra
Lors d'une permanence (mercredi 16h-19h ;
jeudi 10h-12h ; samedi 10h-12h)



Les repas partagés, un rendez-vous à ne pas rater !

Depuis le début de l'année 2017, suivant une idée fort intéressante de plusieurs habitants, portée par Raymonde Cartier Million au départ, le CCAS propose de partager un repas en commun, le dimanche, à tous ceux qui le souhaitent. Chaque dernier dimanche du mois, rendez-vous à la Maison des associations, à partir de midi, avec un plat à partager. Le repas peut se prolonger dans l'après-midi en fonction des envies, jeux de cartes, de société ou balade dans le village, ...

Prochains rendez-vous, dimanche 28 janvier.

Plus d'info

Jean-Louis Mourette, Vice-président du CCAS
07 82 93 33 43

Un café des parents dans le Grésivaudan

Être parents d'adolescents, ce n'est pas toujours simple. Le Café des parents d'ados est un lieu d'échange à destination des parents pour aborder leurs questions et les difficultés vécues avec les adolescent(e)s.

Deux professionnel(le)s accueillent les parents et animent les débats. Deux rencontres sont prévues par mois à l'association GAÏA située à Pontcharra (rue du 19 mars 1962) de 18h30 à 20h30, **les jeudis 18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 3 mai et 14 juin ; au centre socio-culturel de Brignoud (12 rue Lamartine) de 18h30 à 20h30 les mardis 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai et 5 juin.**

Vous pouvez retrouver toutes les dates des prochaines rencontres sur le site internet du Café des parents d'ados : www.cafe-des-parents-ados-gresivaudan.fr.



VIE DE LA COMMUNE

Depuis cet été



Du 25 au
27 août



9 septembre
2017



8 octobre
2017



14 oct
2017

5^e édition de Place Libre, festival d'arts de rue, organisée avec Saint Bernard du Touvet. De vendredi à dimanche, la fête était dans les rues, dans la vallée et sur le plateau. Les professionnels étaient en scène mais aussi les habitants, les résidents de la Maison Saint Jean, les enfants des Grappaloups !

Tradition oblige, une trentaine de **nouveaux habitants** ont été reçus par le maire et les élus le matin du **Forum des associations**. Une occasion de s'informer et d'échanger, de découvrir la commune et le fonctionnement des services publics du Touvet...

L'édition d'une plaquette actualisée des sentiers de la commune, début octobre, a donné l'occasion à la municipalité d'organiser **une journée randonnée** en partenariat avec l'association Azimuts et cie. De nombreux participants ont apprécié les deux randonnées proposées, une familiale (environ 270m de dénivelé) et une plus sportive (600m de dénivelé) !

Véritable succès de la **zumba** de l'association St... rée du 14 oct... 230 personnes... et des danse... chèque de 5... le 10 novemb...

À ne pas manquer



19 janvier 2018

Laurence Théry, Maire, et les membres du Conseil municipal sont heureux de vous accueillir le **vendredi 19 janvier à 19h30 à la salle du Bresson pour la présentation des vœux du maire**.



1^{er} février 2018

Le Trésor public ouvre ses portes de 17h à 19h afin de permettre à tous de découvrir les aménagements réalisés au rez-de-chaussée qui ont permis d'accueillir le regroupement des Trésoreries de Goncelin, Le Touvet et Pontcharra au Touvet.



26 avril 2018

Un nouveau concert des Musiciens du Louvre au Château du Touvet, « Violon, viola, viola d'amore au 17^e siècle ». Tarif : 12€, minoré pour chômeurs, étudiants, moins de 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux : 8 €.
Billetterie à l'accueil de la mairie à partir du 19 mars 2018.



octobre
2017



© Jean-Louis Fernandez

9 novembre
2017



11 novembre
2017



1^{er} décembre
2017

s pour la 5e édition
rose organisés par
tep by step. La soi-
bore a réuni plus de
s autour de la zumba
s latines. Bilan, un
236 € remis à Agaro
re dernier.

La MC2, faute de subventions n'a pas pu se déplacer au Touvet. Mais la municipalité a proposé d'emmener les Touvetains à Grenoble le 9 novembre pour assister à la représentation de la pièce Saigon. L'occasion aussi de partager un petit souper ensemble après le spectacle.

11 novembre 2017... 100 ans après l'année 1917 véritable tournant de la 1^{ère} guerre mondiale, année du tragique épisode du Chemin des Dames, le souvenir était bien présent. Associés à l'événement les enfants ont chanté Lettre à un poilu et Quand un soldat. Leurs parents étaient venus nombreux.

« Créneaux de la mémoire, ici nous accoudâmes
Nos désirs de vingt ans au ciel en
porte à faux.

Ce n'était pas l'amour, mais le Che-
min des Dames,
Voyageur, souviens-toi du moulin de
Laffaux »

Louis ARAGON, « Plus belle que les
larmes », Les Yeux d'Elsa, 1945.

**Retrouvez l'intégralité du dis-
cours du maire : www.letouvet.com/vie-municipale/evenements/**

L'exposition **Aînés d'ici** est itinérante : de l'inauguration au Pôle culturel au début du mois d'octobre, elle s'est tenue à la bibliothèque au mois de novembre et a intégré la mairie à compter du 1^{er} décembre. Précipitez vous à la mairie si vous n'avez pas encore découvert ces 100 magnifiques portraits !
Du 5 au 29 décembre, aux heures d'ouverture de la mairie.

Plus d'info

04 76 92 34 34
www.letouvet.com

Nouveaux visages à la mairie

Claire Grelin est la nouvelle animatrice du Relais d'assistantes maternelles depuis le mois de mai 2017. Éducatrice de jeunes enfants, elle travaille auprès des tout-petits depuis plus de 20 ans. Ses objectifs : partager son expérience du terrain, personnaliser l'accueil pour que les parents choisissent un mode de garde adapté, accompagner juridiquement les assistantes maternelles et organiser des temps collectifs importants pour ces professionnelles de la petite enfance.



Daniel Daujas, nouveau directeur des Services techniques du Touvet, remplace Jérôme Armand qui est

resté sept années au service de la commune. Il était responsable technique des 100 bâtiments du Centre communal d'action sociale de la ville de Grenoble. Son profil d'ingénieur territorial et sa grande expertise, sont autant d'atouts mis à profit pour la commune et ses équipes techniques.



aux quatre coins de la terre. Forte de la gestion d'un centre social à Bron, comprenant 3 crèches et 2 centres aérés, cette professionnelle du secteur a à cœur de dynamiser



le Centre communal d'action sociale du Touvet et de porter de nouveaux projets innovants.

Les éco-ateliers, des chauves-souris au tri des déchets

Nouvelle saison pour les éco-ateliers, nouveaux sujets et nouvelles actions, rien n'arrête la commission environnement et ses partenaires (GRENE, LPO, Zéro Waste, ...). La rentrée



au mois de septembre était consacrée aux chauves-souris, avec la projection du film « Échange autour des chauves-souris » en présence de Myrtille Béranger, chiroptérologue (spécialiste des chauves-souris), suivi d'une déambulation dans les rues du village à la recherche des spécimens présents

au Touvet. L'atelier de bricolage DIY (Do it yourself – Fait maison), a permis aux participants de construire des abris à chauves-souris.

La Semaine européenne de réduction des déchets, le 25 novembre, au Touvet intégrait dans son programme les activités des éco-ateliers : construction de bac à compost dans les éco-ateliers, fabrication d'un bac spécial pour le compostage des feuilles mortes.

Rendez-vous au printemps pour de nouveaux éco-ateliers.

Plus d'info

et dates des éco-ateliers à venir

www.letouvet.com

La semaine européenne de réduction des déchets au Touvet

Le Touvet, en collaboration avec la Communauté de communes du Grésivaudan, proposait plusieurs rendez-vous dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, pour sensibiliser à la nécessité de réduire la quantité de nos déchets, pour agir au

quotidien à la maison, au bureau, ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. L'occasion de découvrir d'autres façons de consommer et de vivre, pour préserver l'environnement, consommer plus intelligemment et engager à toujours plus de solidarités.

D'une conférence autour du film « Ma vie zéro déchet » à la visite du centre de tri Athanor situé à La Tronche, la semaine a été riche en échanges, en découvertes comme en interrogations !



Éco-atelier - 25 novembre



Visite du centre de tri Athanor - 29 novembre



Collecte et tri des déchets : quels changements en 2018 ?



À compter du 1^{er} janvier 2018, la gestion des déchets est réorganisée par Le Grésivaudan pour optimiser les dépenses publiques et gagner en efficacité. Le Touvet est concerné. Zoom sur les changements à venir.

Un nouveau calendrier de collecte

La collecte en porte à porte est maintenue en 2018 au Touvet mais le calendrier des

jours de collecte est modifié. Les ordures ménagères (bac vert) sont collectées le jeudi et la collecte du tri sélectif (bac bleu) aura lieu le mardi (les bacs doivent être sortis la veille au soir). Ceci pour éviter des jours de collecte par quartier et organiser le report des jours fériés qui aura lieu systématiquement le mercredi de la semaine en cours.

Des consignes de tri harmonisées

À compter du 1^{er} janvier, les cartons et papiers doivent être séparés du reste des emballages (plastique, métal et briques alimentaires) pour éviter qu'ils ne soient souillés par d'autres débris et faciliter leur valorisation.

Les cartons rejoignent les papiers dans la colonne aérienne bleue, le verre va dans les colonnes aériennes vertes, les emballages en plastique, métal et les briques alimentaires vont dans le bac de tri.

Et les habitants du Touvet sont dotés progressivement depuis le mois de novembre de bacs de collecte en apport volontaire tous neufs !

Ce nouveau calendrier est disponible sur www.le-gresivaudan.fr/collecte

L'astuce déchets du trimestre



©Citeo/Jean-Michel de Forceville

Attention, certaines bouteilles de lait ne se recyclent plus

Depuis 20 ans on trie les bouteilles en plastique qui rejoignent la poubelle de tri. Depuis plusieurs mois certains industriels commercialisent le lait dans des bouteilles non recyclables qui fi-

nissent dans la poubelle des ordures ménagères, qui vont à la décharge ou s'incinèrent au prix fort pour les collectivités locales et les usagers. Le PET opaque, plastique réservé aux bouteilles d'huiles, NON RECYCLABLE, qui coûte moins cher, est utilisé pour conditionner le lait.

Comment reconnaître le PET opaque pour l'éviter ? Plus lisse, plus fin et plus brillant que le PEHD, le PET opaque attire l'œil. En cas de doute, retourner la bouteille :

- Si vous voyez le chiffre 2 ou la mention HDPE ou PEHD, votre bouteille est recyclable
- S'il n'y a rien, ou si vous voyez le chiffre 1 ou si l'étiquette de la bouteille annonce 15 % de plastique en moins, c'est du PET opaque non recyclable.

De nombreuses marques de grande distribution sont passées au PET opaque et même le lait bio est concerné !



Le déchet le moins polluant et le moins cher est celui que l'on ne produit pas.



« Stop pub », un dispositif pour réduire les déchets

Les boîtes aux lettres débordent souvent de prospectus, publicités ou journaux gratuits.

Pour ceux qui désirent ne plus recevoir d'imprimés papier dans leur boîte aux lettres, il est possible d'apposer un autocollant ou une étiquette « Stop Pub », mentionnant le refus de recevoir ce type d'imprimés.

Cela représente près de 800 000 tonnes en 2015, soit une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou 30 kg par foyer.

Un exemplaire d'autocollant « Stop pub » vous est offert dans ce numéro du Touvet mag. S'il manque, vous pouvez le demander à l'accueil de la mairie.

TRAVAUX



Il reste à réaliser la signalétique des bâtiments publics et des services et les raccordements électriques des terrasses des cafés et restaurants.

ATTENTION seul le stationnement sur les places d'arrêt minute matérialisées en pavés est autorisé. Trois parkings existent dans la zone de rencontre, pensez à les utiliser.

Les aménagements de la

Grande rue sont finis et les revêtements sont réalisés, des passerelles permettent de franchir le chemin d'eau et les traversées piétonnes sont tracées. La traversée piétonne de l'école a été positionnée sous l'éclairage, pour répondre à la demande des parents d'élèves. Les panneaux de zone de rencontre sont apposés et les bornes de sécurité pour les véhicules de secours réimplantées.



Aux Aliquets, les travaux d'aménagement sont achevés. La ZAE du Bresson devient intercommunale au 1^{er} janvier 2018.



Les deux réseaux séparatifs de la Grande rue ont été reliés, pour limiter les apports d'eaux claires dans la chantourne.

Au Bresson, le bâtiment du rugby a été livré le 22 octobre et il est utilisé depuis par le club. Quelques finitions permettront une utilisation optimale.



Les accès sont en cours de traitement, fin de travaux (local et terrain de foot, parking, jardins familiaux, voirie, ...) prévue cet été.



Les deux portails Raymond Paretti et Mario Capozzi sont redevenus les accès principaux aux stades. Issus de familles installées depuis longtemps au Touvet, Raymond Paretti, un des présidents fondateurs du club de rugby et Mario Capozzi, président entraîneur, soigneur, ... du club de foot, étaient investis dans leurs clubs. Les stades ont été baptisés de leurs noms.



Les élus à La Frette



Malgré une pluie battante, une quarantaine de personnes était présente au bassin de la Frette mais elles ont rapidement été accueillies au manège de Monsieur Durbet.

Le sujet phare concernait l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage au Touvet, déjà évoquée avec les agriculteurs au mois de juillet. Ce débat a permis de présenter le travail entrepris par la Communauté de communes, sous la houlette de Bruno Carraguel, délégué du Président sur ce sujet délicat, avec les 23 communes de plaine du Grésivaudan, puisque les gens du voyage ne s'installent que très rarement dans les communes de montagne. Le Maire a longuement expliqué les procédures d'accueil et d'expulsions liées à la nature de la propriété et du terrain. S'il est public la juridiction est le tribunal administratif, s'il est privé, le tribunal d'instance. Il a été rappelé qu'à ce jour la Communauté de communes ne respecte pas ses obligations et doit encore faire 2 aires d'accueil et une aire de

grand passage sur son territoire. La commune du Touvet, comme d'autres communes a été amenée à faire des propositions pour implanter une aire de passage de 20 places maximum. Aujourd'hui, sans droit ni obligation ni équipement, la commune du Touvet accueille régulièrement tous les ans sur le territoire communal des groupes dont la durée de présence représente, en cumulé, entre 3 et 4 mois.

La réunion a également été l'occasion pour les habitants d'échanger avec les élus sur l'entretien des routes et plus particulière-



ment la Rue de la Mire et la Rue du Pontin. Toutes les remarques évoquées vont être intégrées dans un plan pluriannuel d'entretien des routes. Les Touvetains présents ont

également mis en avant les difficultés rencontrées par les livreurs pour délivrer les colis aux bonnes adresses en l'absence de numérotation des rues et de l'indication des noms. Les services devraient travailler rapidement sur le sujet afin d'y remédier.

L'aménagement de la route départementale 1090 satisfait les habitants qui regrettent seulement que certains automobilistes, peu respectueux du code de la route, grillent le feu et ne respectent pas la limitation de vitesse. Les élus vont étudier la faisabilité d'implantation d'un radar de feux et d'un de vitesse.

Le compte rendu de la réunion sera distribué aux habitants du quartier, dans leurs boîtes à lettres, dans les semaines à venir.

Prochain rendez-vous, le samedi 10 mars à 10h quartier de la Charrière.



Eau et assainissement : Quoi de neuf ?

Le Grésivaudan a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe en prenant le relais des communes pour la compétence eau et assainissement dès le 1^{er} janvier 2018. Comment cela va-t-il se traduire sur le quotidien des usagers ?

Pour les 46 communes du territoire :

- Les travaux d'investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement seront réalisés par les services de la communauté



de communes.

- La tarification de l'eau et de l'assainissement convergera progressivement pour

atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021.

- Le Grésivaudan assurera le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif par le biais de prestataires
- Pour les constructions neuves, la communauté de communes assurera le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.

Pour notre commune, les interlocuteurs ne changent pas, même si Le Grésivaudan supervise ce service à la population.

Pour l'eau, contactez Véolia :
0 969 323 458

Pour l'assainissement, contactez la
mairie : 04 76 92 34 34

Plus d'info

www.le-gresivaudan.fr/eaux



Où faire sa carte d'identité et/ou son passeport ?

La mairie d'Alleverd n'assure plus le service de confection de la carte nationale d'identité et de passeport depuis le 1^{er} septembre.

Pour réaliser vos documents, vous pouvez contacter les mairies des communes suivantes : Bourgoin Jallieu, Crémieu, Domène, Eybens, Échirolles, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, Le Bourg d'Oisans, La Côte Saint André, Mens, Meylan, La Mûre, Le Pont de Beauvoisin, Le Pont de Claix, Roussillon, Saint Égrève, Saint Marcellin, Saint Martin d'Hères, Sassenage, La Tour du Pin, Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron.

Inscriptions sur les listes électorales



Même si aucun scrutin n'est inscrit au calendrier 2018, pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées à la mairie pendant toute l'année, jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus.

Pour s'inscrire, il faut se présenter à la mairie avec :

- **pour la liste française**, une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins d'1 an.
- **pour les listes complémentaires européennes ou municipales** : une carte nationale d'identité, un passeport ou un titre de séjour en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins d'1 an.
- **pour tous**, un justificatif de domicile récent comme des quittances ou factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone – un avis d'imposition, une taxe d'habitation, un bulletin de salaire, un titre de pension - un certificat d'hébergement complété par un justificatif portant les noms et adresse du demandeur si établi par une autre personne

que les parents - ou preuve de l'inscription au titre de contribuable de la commune durant les cinq dernières années.

Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement sur les listes s'ils ont réalisé leur recensement l'année de leurs 16 ans et s'ils habitent toujours la même commune. Il est préférable, dans tous les cas de s'en assurer auprès de la mairie. Ils se verront remettre leur carte électorale par le maire et les membres de la commission électorale lors de la cérémonie de la citoyenneté qui se déroule le 5 avril à la mairie.

Une permanence se tient à la mairie pour les inscriptions sur les listes électorales, samedi 30 janvier de 9h à 12h.

RESSOURCES HUMAINES

Affectation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) au cadre d'emploi des animateurs territoriaux (19/06/2017) pour le personnel titulaire ayant pour fonction « Directrice de la vie scolaire et des accueils de loisirs sans hébergement ».

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Tableau des effectifs, création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et d'un poste d'adjoint techniques à temps non complet (18/09/2017) en remplacement des emplois aidés qui n'ont renouvelés du fait de décisions gouvernementales de réduction d'embauches.

Délibération adoptée à l'unanimité

Signature de la convention de médecine préventive et santé au travail proposée par le Centre de gestion de l'Isère (18/09/2017) pour couvrir l'obligation faite aux employeurs de proposer un service de santé au travail. Le Centre de gestion informe les communes signataires de cette convention de la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire passant la tarification de 0,60% à 0,51% de la masse des rémunérations versées aux agents.

Délibération adoptée à l'unanimité

Désaffiliation du Centre de gestion de l'Isère de la ville d'Echirolles et de son CCAS (23/10/2017).

Demande de la commune d'Echirolles.

Délibération adoptée à l'unanimité

PRÉSENTATIONS

Présentation de rapports d'activités pour approbation (18/09/2017) : Rapport annuel de Véolia sur le prix et la qualité du service public d'eau potable Rapport annuel du distributeur Gaz réseau distribution France (GrDF) Rapport annuel d'activités Enedis.

Présentation du rapport annuel de la Communauté de communes du Grésivaudan (23/10/2017)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mise en place du service de paiement TIPI (19/06/2017) proposé par la Direction générale des finances publiques pour permettre le paiement par carte bancaire des factures de la cantine, du périscolaire et du péri-éducatif, du centre aéré et de la crèche.

Délibération adoptée à l'unanimité

Election des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs (30/06/2017), après dépouillement, la liste « Conseil municipal du Touvet » a obtenu 22 voix. Ont été désignés délégués titulaires de la commune pour les élections sénatoriales **Laurence Théry, André Gonnet, Annie Vuillermoz-Genon, Michel Nolly, Dominique Guillon, Vincent Charpentier** et **Cécile Oudjaoudi**. Et délégués suppléants : **Adrian Raffin, Patricia Jacquier, Brice Laguionie** et **Emmanuelle Ansanay**.

Choix du titulaire de la concession de service public de l'eau potable (23/10/2017), suite à la procédure de passation des contrats de concession de service public, la société Véolia Eau a présenté la meilleure offre sur le plan financier, technique et juridique, et a donc été retenue comme concessionnaire de ce service public pour une période de 6 ans et 1 mois du 1^{er} décembre 2017 au 31 décembre 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité

URBANISME

Avis sur la modification n°5 du Plan local d'urbanisme (19/06/2017) et approbation (23/10/2017) pour :

Modifier et créer des emplacements réservés :

Aux Aliquets , modifier le tracé de l'actuel emplacement réservé n°1 (création de voirie nouvelle dans la zone économique du Bresson : voirie secondaire) & Créer un nouvel emplacement réservé n°20 (aménagement d'un cheminement piéton assurant la liaison piétonne dans la zone économique du Bresson) ;

Au Centre-Bourg, modifier le tracé de l'actuel emplacement réservé n°8 pour aménager un cheminement piéton reliant l'école maternelle et l'école primaire & créer un nouvel emplacement réservé n°21 comme réserve foncière pour un groupe scolaire ;

Au Martel modifier l'intitulé de l'emplacement réservé n°10 pour aménager un cheminement piéton permettant de relier le chemin de la Bayette au collège ;

Au Mollard, créer un nouvel emplacement réservé n°22 pour aménager un cheminement piéton reliant la Voie de l'Ancien Tram au Chemin du Mollard.

Classer une partie de la zone AU en A aux Corvées pour préserver du foncier agricole et développer des activités économiques agricoles.

Ajouter un élément patrimonial remarquable à préserver dans le périmètre du château du Touvet au titre de l'article L.123.1-5-7° du Code de l'Urbanisme en cœur de village, constitué par l'ancien bâtiment de la maison Saint Jean.

Évolution de dispositions du règlement écrit

Adaptation, dans les zones UA, UB, UH et AU, de la règle du nombre de places de stationnement par rapport à la surface de plancher des logements et non plus par rapport à la typologie de l'habitat.

Avis favorable et approbation exprimés à l'unanimité, sauf pour la création de l'emplacement réservé n° 21.

Acquisition des parcelles C1467 et C1469, Lieu dit La Pra (30/06/2017), d'une surface totale de 2 147m², dans le cadre du projet Véloroute du Département. Un accord a été trouvé avec la propriétaire pour un montant de 1,20 euros le m².

Délibération adoptée à l'unanimité.

Projet de nouvelle gendarmerie, achat des parcelles AH 191, 192 et 193 (18/09/2017), d'une surface totale de 3 721 m² pour un montant de 319 208 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Achat d'une emprise de 107 m² à prendre sur les parcelles cadastrées AK n°311 et AK n°326, située à La Combe (18/09/2017), d'une surface totale d'environ 107m², à un prix de 8€/m² pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Cession de la parcelle C995 Aux Corvées (23/09/2017), d'une surface totale de 3 721 m² pour un montant de 319 208 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Achat d'une emprise d'environ 57 m² à prendre sur la parcelle cadastrée AK n°218 située à La Combe (23/10/2017), à titre gratuit dans le cadre de travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ventes de parcelles (23/10/2017), AE106 de 3 377 m² pour un prix de 1€ le m² ; C995 de 655 m² à titre gracieux à la Communauté de communes dans le cadre du projet de création d'une nouvelle déchetterie ; AD 234 Aux Aliquets, Ténement A et B de 1754 m² et 1350 m², à un prix de 45€ /m².

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Vente d'une emprise AD 234 Aux Aliquets, Ténement A (23/10/2017), à titre gratuit dans le cadre de travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CULTURE

Place Libre 2017 – convention avec la commune de Saint Bernard du Touvet (19/06/2017) pour préciser les modalités d'organisation et de financement du festival organisé par les deux communes pour la deuxième année consécutive.

Délibération adoptée à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

Convention temporaire de coopération et de gestion avec la Communauté de communes du Grésivaudan pour la zone d'activités du Bresson (18/09/2017) qui est signée jusqu'au 31 décembre 2017 pour préciser le cadre dans lequel la commune continue d'assurer le développement de la zone d'activités du Bresson. Celle-ci est devenue intercommunale au 1^{er} janvier 2017 mais la CCPG a permis aux communes membres de poursuivre les opérations engagées d'aménagement, de commercialisation et de développement, afin d'assurer à titre transitoire, la continuité des opérations déjà engagées dans les délais impartis.

Délibération adoptée à l'unanimité

ASSOCIATIONS

Subventions aux associations (19/06/2017) après analyse des dossiers transmis par les associations, les subventions 2016 sont attribuées conformément au tableau ci-dessous.

Amitiés et loisirs	350 €
Apprendre, comprendre et réussir	250 €
AS Touvet-La Terrasse 38	1 600 €
Atelier du Pont des Arts	600 €
Club Azimut et Cie	200 €
Club pour tous «Le Beaumont»	400 €
Comité des fêtes	800 €
Dravie sport nature *	250 €
École de cordes du Grésivaudan	9 500 €
École de musique des Deux Rives	8 700 €
English is fun	1 400 €
Être et devenir	100 €
Grésifreeride	400 €
Grésiblues	1 500 €
Grési'savate	300 €
Gymnastique volontaire	600 €
Harmonie des Deux Rives	2 000 €
Le Sou des écoles	850 €
Le Touvet basket - Balle au panier	350 €
Le Touvet Dantan	150 €
Le Touvet judo	2 000 €
Les Grappashow	500 €
Les Rocktambules	250 €
Les Tire-clous du Grand Manti	1 200 €
Ludothèque « Le coffre à jouer »	100 €
Nounous et cie	150 €
Petit conservatoire de danse du Grésivaudan	3 500 €
Rugby club Touvet - Pontcharra	4 300 €
Step by step	300 €
Tennis club Saint Vincent - Le Touvet	400 €
Tennis de table du Grésivaudan	2 000 €
Touvet badminton club 38	1 300 €
Touvet Volley ball	500 €
Total	46 800 €

Délibération adoptée à l'unanimité (Corinne Feltz, Présidente de l'association Dravie Sport Nature ne participe pas au vote).

Subventions aux associations (18/09/2017) d'un montant de 1 500 € à l'AS Grésivaudan.

Délibération adoptée à la majorité avec une opposition

FINANCES

Budget commune, décision modificative n°3 (18/09/2017) pour affecter 150 000 € de recettes supplémentaires constatées au chapitre des subventions d'investissement, en raison de la prudence des estimations faites au moment de l'élaboration du budget primitif.

Délibération adoptée à l'unanimité

Budget eau et assainissement, décision modificative n°1 (18/09/2017) pour affecter 95 000 € de recettes supplémentaires non prévues, pour 10 000 € en section de fonctionnement et 85 000 € en section d'investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Budget annexe eau et assainissement, fixation des tarifs (23/10/2017) en respectant la nécessité d'équilibrer le budget de l'eau potable et en prenant en compte les travaux importants à poursuivre pour la sécurisation de la ressource en eau, ainsi que les travaux de renouvellement des conduites d'adduction en eau potable et de récupération des eaux usées et des eaux de pluie :

- création au 1^{er} décembre 2017 d'une part fixe communale d'abonnement au service public de l'eau potable de 20 €
- augmentation au 1^{er} décembre 2017 d'une part variable communale du service public de l'eau potable de 0,35 €/m³ à 0,5 € / m³
- création au 1^{er} décembre 2017 d'une part fixe communale d'abonnement au service public de l'assainissement de 19,3 €
- baisse au 1^{er} décembre 2017 de la part variable communale du service public de l'assainissement de 1,51€/m³ à 1,45 €/m³

Délibération adoptée à l'unanimité

TRAVAUX

Demande de subvention au Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale (30/06/2017) pour la reprise des surfaces de jeu des terrains de football et de rugby.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fonds de concours de la Communauté de communes du Grésivaudan pour la rénovation énergétique de l'éclairage public (18/09/2017).

Engagée dans une politique ambitieuse de réduction de sa consommation énergétique, la commune sollicite ce fonds de concours pour les travaux restant à réaliser, principalement en terme de changement des dispositifs d'éclairage.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Du groupe de la majorité ...

La question des rythmes scolaires est au coeur de notre politique d'éducation depuis la réforme de 2013. Cet été, le nouveau Gouvernement a laissé aux communes la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre. Certaines ont donc fait marche-arrière, d'autres conservent leur organisation.

Au Touvet, nous avons décidé de poursuivre le travail de concertation engagé dès 2013 autour de cette question des rythmes avec l'ensemble des acteurs concernés : parents, équipe éducative, associations... Notre objectif commun est l'intérêt de l'enfant. En 4 ans, à force de discussions, d'échanges et d'ajustements nous avons obtenu de belles réussites, même si des points restent encore à améliorer.

A la rentrée, c'est le temps de restauration pour les écoliers qui a fait l'objet de changements. Les élèves de l'élémentaire ont désormais cantine à la SAR du Bresson entre midi et deux. Pour des raisons de sécurité et de bien-être des enfants, il fallait en effet mettre rapidement un terme aux difficultés liées à une cantine devenue trop petite. Cette situation temporaire, dans l'attente de la construction d'une nouvelle cantine, permet notamment de ne faire qu'un seul service. Les enfants

ont ainsi plus de temps pour manger et pour profiter de leur pause méridienne. Comme toute nouvelle organisation, il a fallu un temps d'adaptation. Aujourd'hui, les principales difficultés ont été levées et il apparaît que cette solution convient au plus grand nombre.

C'est ainsi que nous menons notre politique en matière d'éducation, comme l'ensemble de nos actions, en discutant avec les acteurs concernés, en écoutant et en prenant en compte l'ensemble des réalités de chacun pour trouver la solution qui convient le mieux. Nous nous efforçons de toujours nous adapter, d'être réactifs et de saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.

**Annie Vuillermoz-Genon,
2^e adjointe, déléguée aux
solidarités, à la lecture publique et
à la vie scolaire**



... Aux élus de l'opposition

Suite à la décision de Mme le Maire de réaliser au mois d'octobre, sans nous tenir informés, un numéro spécial du bulletin municipal sur les rythmes scolaires, notre expression libre ci-dessous paraît avec trois mois de retard.

École élémentaire et Maison Saint-Jean, le grand imbroglio !

Lors du conseil municipal du 22 mai dernier, Madame le Maire nous informe de la fermeture programmée de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de la Maison Saint-Jean.

Nous soutenons alors le vœu présenté par l'équipe majoritaire : « le conseil municipal du Touvet demande aux autorités de tutelle, le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS), d'ouvrir une discussion plus large avec la commune pour mener une réflexion conjointe avec toutes les parties prenantes. »

Nouveau conseil municipal le 19 juin au cours duquel plusieurs modifications du PLU sont présentées, dont une nous échappe : « créer un nouvel emplacement réservé n°21 (réserve foncière pour groupe scolaire et équipements périscolaires annexes) ». Aucune précision n'est donnée par l'équipe municipale sur ce point.

Cet été, l'enquête publique concernant les modifications du PLU dévoile

le contenu de cette modification : « Pour anticiper l'évolution inévitable de la population et garantir une scolarisation correcte des effectifs scolaires à venir, il convient d'ajouter un emplacement réservé sur la parcelle AH 115 pour envisager l'aménagement du bâti existant en établissement scolaire évolutif, comprenant tous les équipements scolaires, péri scolaires et péri éducatifs aujourd'hui indispensables. ». Le site actuellement occupé par la Maison Saint-Jean pourrait à présent servir à l'aménagement d'équipements scolaires.

Et là, nous commençons à avoir du mal à suivre.

En effet, le 19 décembre 2016, la commune adoptait une délibération pour l'engagement d'une procédure d'expropriation en vue de l'acquisition de la parcelle jouxtant le terrain de l'école élémentaire actuelle, afin de réaliser des équipements d'enseignements.

De quoi parle-t-on vraiment ? De l'école élémentaire ? De la Maison Saint-Jean ?

Aujourd'hui, la commune sait-elle finalement vraiment quels projets elle souhaite porter, ou manque-t-elle de transparence ?

ETAT CIVIL

Naissances

Le 1 ^{er} août 2017	Lisa CORTESI
Le 14 juillet 2017	Nolann LE MEILLEUR
Le 12 septembre 2017	Sasha JOLIVALT
Le 14 septembre 2017	Julien AUMONT
Le 14 septembre 2017	Ombeline ROUILLAUD
Le 20 septembre 2017	Lucian TERRIER
Le 5 octobre 2017	Margaux HÉRITIER
Le 29 novembre 2017	Mila LAFORGE

Mariages

Le 5 août 2017	Arnaud MOREAU et Jessica GIAIME
Le 28 octobre 2017	Guillaume PRACHE et Audrey PELLON

Décès

Le 22 mai 2017	René GOUEFFON
Le 8 juillet 2017	Gérard JACQUIER
Le 12 juillet 2017	André BUISSARD
Le 13 juillet 2017	Maurice PELLOUX-PRAYER
Le 29 juillet 2017	Marie-Thérèse DOUMBLIANSKY veuve DAPHY
Le 20 août 2017	Antoine-Kazem ARZI
Le 28 août 2017	Carmèle GAUCI veuve CRESSENT
Le 30 août 2017	Ginette BRANDALISE épouse CHEMIN
Le 7 septembre 2017	Léone BOURGEAT veuve PAPET
Le 16 septembre 2017	Fernande JOUVEL veuve LANDAZ
Le 23 septembre 2017	Dino CECCARINI
Le 28 septembre 2017	Denise COLLIN veuve MARITANO
Le 5 octobre 2017	Serge ROSELÉ
Le 20 octobre 2017	Rolande VILLARD veuve GASPAROTTO
Le 23 octobre 2017	Christian SONZOGNI
Le 24 octobre 2017	Hélène PFUND veuve LORiot
Le 2 novembre 2017	Suzanne MOUTIN
Le 5 novembre 2017	Paulette CHARDON veuve CAVAGNA
Le 25 novembre 2017	Robert GAILLARD

PETITES ANNONCES

Le collectif de « la ferme de Mado » recherche une 5^e famille



© La ferme de Mado

Un habitat partagé est en « gestation » au cœur du Touvet, dans une ancienne ferme en cours de réhabilitation. Pour la première phase du projet, le collectif de la ferme de Mado recherche une cinquième famille partageant ses valeurs : intergénérationnel, entraide, respect, tolérance, convivialité, partage, équité dans l'engagement, se sentir libre.

L'ambition est de tisser des liens en

étant acteurs d'un mode de vie innovant. L'habitat groupé est un habitat constitué à l'initiative de particuliers et qui met l'accent sur le projet de vie collectif. Chaque foyer définit un logement individuel (privé) correspondant à ses besoins, le groupe détermine des locaux communs (ex : chambre d'hôte, garage, buanderie...) et des espaces de vie pouvant accueillir des activités communes (ex : débats, ateliers divers, informatique,

repas, réunions, musique, ...) mais aussi pour s'ouvrir sur l'extérieur.

Vous êtes une famille avec de jeunes enfants et vous avez envie de vivre cette aventure ? Contacter Agnès du collectif de la ferme de Mado : lafermedemado@gmail.com

Grési cadeaux, une idée originale et locale

L'association Grési-cadeaux, grâce à la volonté de quelques commerçants, cherche à dynamiser la vie des villages de la vallée. Un village sans commerce est un village qui se meurt... Pour consommer local, il existe des chèques cadeaux utilisables dans nos commerces de proximité. D'un montant unitaire de 16 €, ils sont exclusivement utilisables dans la soixantaine de commerces de la vallée ayant adhéré au concept (retrouver les enseignes sur le site www.gresicadeaux.fr). Pour les utiliser, rien de plus simple, les entreprises, associations ou particuliers in-



téressés achètent ces chèques auprès de l'association Grési-cadeaux. Il suffit ensuite, de se rendre dans les différentes enseignes partenaires et de régler ses achats.

Les chèques cadeaux peuvent être achetés en ligne <http://www.gresicadeaux.fr/> ou à Grési-cadeaux,

Centre Hermes
40 Rue des Grives
38920 CROLLES

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h00

Le samedi, de 9h00 à 12h00
Tél. 04 76 08 97 40

Un brasseur au Touvet

La Brasserie du Habert a ouvert ses portes récemment au Touvet. Elle propose des bières artisanales et biologiques, imaginées en Chartreuse et brassées au Touvet... Antonin Gret œuvre pour proposer des bières variées. Après avoir choisi des malts et des houblons bio, la production a été lancée et après avoir touillé, chauffé, refroidi, attendu, les bouteilles ont pu être remplies, étiquetées et la production a pu être dévoilée au mois de septembre. À la brasserie du Habert, on trouve :

- **La BLANCHE** : bière très légère et très fraîche, agrémentée de fleurs de sureau, de gingembre et d'écorces d'agrumes. Idéale pour se rafraîchir !

- **La BLONDE** : douce et conciliante, elle conviendra au plus grand nombre, avec sa touche originale puisée dans les fleurs de sureau.

- **L'AMBREE** : généreusement maltée, elle laisse s'exprimer les malts caramels et propose une robe rouge aux reflets cuivrés.

- **Le BITTER** : peu alcoolisée, c'est une bière légère aux houblons anglais, avec une amertume nette et franche lui conférant un belle fraîcheur.

- **L'IPA** : ce style de bière bien houblonné dépendra des arrivages de houblons. Elle présente une belle note maltée et une amertume marquée.

- **L'HA ! BEER** : c'est le nom de la bière aléatoire ! selon l'humeur, l'envie des brasseurs, elle sera toujours en quantités limitées.



© La Brasserie du Habert

La Brasserie du Habert vous accueille le jeudi de 14h à 19h – Zone du Bresson – Route du Bresson (à côté de Grésy) - 09 86 58 12 13 – 06 30 01 11 16 – brasserie.du.habert@gmail.com - www.brasserie.du.habert.com - <https://fr-fr.facebook.com/brasserie.du.habert/>

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Transfert à Grenoble de l'agence Access'Immobilier

« Après plus de 20 ans au centre du Touvet, nous n'aurions pas pu partir sans vous dire quels ont été notre bonheur et notre chance de travailler dans ce village si chaleureux.

Nous disons merci à tous nos clients, très nombreux, qui nous ont donné leur confiance, à ceux qui ont partagé notre quotidien. L'agence part à Grenoble, mais nous restons avec vous. »

Lucienne Bernier - Alain Albertin - Alfonso Bottari.

Access'Immobilier - 4 place Paul Valier. - 38000 Grenoble

Les agents immobiliers restent joignables, Alain Albertin 06 09 15 56 16, Alfonso Bottari 06 84 46 58 32 et Lucienne Bernier 06 11 22 00 38 ou à l'Agence, 04 76 44 87 87 ou sur internet accessimmobilier@wanadoo.fr.

Les locaux vont être occupés prochainement par la Société générale. La banque occupera deux lieux, celui existant à l'angle de la Grande rue et de la rue de la Priola qui proposera des services via automate et le local situé 778 Grande rue qui permettra l'accueil physique et les rendez-vous avec les conseillers bancaires.

Les travaux ont débuté au mois de décembre et devraient s'achever au mois de février.



Le SAJ, Service d'Activités de Jour, géré par l'AFIPH, Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées, ouvert en 2015 au Touvet, accueille chaque jour 15 adultes qui, faute de s'épanouir en travaillant, bénéficient d'activités de maintien des acquis, de stimulation et de socialisation.

Inauguré au mois de juillet, en présence des Maires du Touvet, de La Terrasse et du Cheylas, l'événement réunissait les résidents, les éducateurs et leurs familles, autour d'Henri Collom-Rey, administrateur de l'AFIPH, responsable du secteur Sud Isère-Grésivaudan, Martine Serres, administratrice et Claude Guérin, directrice des foyers Sud Isère-Grésivaudan, et des élus locaux. Tous avaient préparé une belle réception dans ce lieu de vie, avec des photos dans chaque salle d'activité (créativité, Montessori, menuiserie, ...) pour montrer leur vie rue des Gaillardes, au Touvet.

Après les discours, un albizia a été planté

par les résidents, suivi d'un buffet préparé par l'Établissement et service d'aide par le travail de Champ sur Drac.



La cérémonie s'est finie par un superbe rap écrit et interprété par Thibaud, Danila et Santha. Un tonnerre d'applaudissements et un grand moment d'émotion ont salué cette remarquable prestation.



La déficiente pas chiante

Au SAJ du Touvet on est des variétés variées
On est des amis pour la vie
On a des couples qui se font et se défont
Au SAJ on n'est pas des sauvages
Au SAJ on est sage comme des images

Les éduc du Touvet sont tous trop stylés
Ils nous font progresser avec des activités
Béchir nous fait bien trimer parce qu'on est estimé
Isabelle est belle comme du bon miel
Chacha n'est plus là et loupe ça, à chaque fois on pense à toi
Chloé nous fait bien rigoler et avancer
Adeline la divine
Marie nous ravie avec les sorties
Régine avec son jardin qui nous donne bonne mine
Gaby et sa folie
Et Mr Corcelli qui nous dit soyez heureux et bien ici

Parfois la vie est difficile et peut se couper d'un fil
Parfois les potes ne sont pas là et le moral n'y est pas
Parfois combien de faux frères se sont moqués de nous et nous ont pris pour des fous et leurs insultes d'incultes nous voyaient pleurer tout ce qu'on pouvait ils prenaient plaisir à nous voir étouffer et suffoquer
Quand tu te retrouveras dos au mur avec des pensées pas sûres et dans un endroit pas très sûr
Quand on te verra pleurer t'en oubliera même de penser on te demandera : « que t'est-il arrivé ? » nous on va rapper notre souffrance
Maintenant nous allons rapper comme jamais pour expliquer notre vécu dans la société qui n'est pas toute rose on le sait...
Heureusement nous sommes au SAJ du Touvet, et là, nous sommes tous bien acceptés